

Courrier réponse Loi Hamon L441-7

Afin de respecter les termes de la loi relative à la consommation du 17 mars 2014 (dite "Loi Hamon"), merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et nous le retourner par e-mail à **adv@fischer.fr**

A l'attention de la société fischer S.A.S

Madame, Monsieur,

Conformément à la Loi relative à la consommation du 17 mars 2014 (dite "Loi Hamon"), nous société dont les coordonnées figurent ci-dessous, confirmons avoir reçu les conditions générales de vente et le tarif général 2021 de la société fischer S.A.S - 12 rue Livio - 67100 - Strasbourg.

Nom _____ Prénom _____ Email _____

Société _____

Code postal _____ Ville _____

Cordialement,